COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ IMMOBILIÈRES

Comptabilité de copropriété : tenir les comptes, bâtir le budget et rendre compte

La comptabilité d'une copropriété obéit à des règles propres : comptabilité d'engagement, annexes normalisées, répartition des charges selon les clés et les catégories, distinction entre budget prévisionnel et travaux hors budget. Un gestionnaire qui maîtrise mal ces mécanismes se retrouve en difficulté devant une assemblée qui conteste la répartition ou le report d'un solde. Deux jours pour tenir les comptes d'un syndicat, préparer le budget prévisionnel, établir les annexes et répartir les charges. Les participants travaillent sur des états chiffrés et préparent la présentation des comptes en assemblée générale.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 817 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de copropriété comptables de syndic assistants de copropriété et membres de conseil syndical souhaitant maîtriser les comptes du syndicat.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la comptabilité générale et le fonctionnement d'une copropriété.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Enregistrer les opérations courantes du syndicat des copropriétaires
- Répartir les charges selon les clés et les catégories applicables
- Établir le budget prévisionnel et suivre son exécution
- Préparer les annexes comptables et le rapprochement des comptes de travaux
- Présenter et expliquer les comptes devant l'assemblée générale

03 Programme détaillé

M1 Cadre comptable du syndicat

- Une comptabilité qui ne ressemble à aucune autre
- Comprendre la logique de la comptabilité d'engagement appliquée au syndicat
- Repérer l'organisation des comptes du syndicat
- Distinguer les opérations courantes et les opérations de travaux
- Situer les rôles du syndic du conseil syndical et de l'assemblée
- À retenir : Les charges se rattachent à l'exercice où elles sont engagées et non à la date de paiement.

M2 Opérations courantes et appels de fonds

- Le quotidien de l'exercice
- Enregistrer les factures de fournisseurs et de prestataires
- Émettre et comptabiliser les appels de fonds
- Suivre les comptes des copropriétaires et les impayés
- Traiter les mutations en cours d'exercice
- Cas pratique : Passage des écritures d'un trimestre d'exploitation d'une copropriété avec appels de fonds et impayés.

M3 Budget prévisionnel et charges de travaux

- Prévoir puis suivre
- Construire le budget prévisionnel par poste
- Suivre les écarts entre réalisé et prévisionnel
- Distinguer travaux votés et provisions dédiées
- Suivre un chantier jusqu'à sa clôture comptable
- Atelier : Construction d'un budget prévisionnel à partir des comptes de l'exercice précédent et justification des évolutions.

M4 Annexes répartition et assemblée

- Des comptes explicables
- Établir les annexes comptables de l'exercice
- Répartir les charges selon les clés et les catégories
- Traiter le solde individuel de chaque copropriétaire
- Préparer et conduire la présentation des comptes
- Mise en situation : Présentation des comptes devant une assemblée jouée par le groupe qui conteste une répartition de charges.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 817 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr